

DROIT AU LOGEMENT OU PERMIS DE DÉMOLIR ?

**Rendez-vous
samedi 27 novembre 2004
à 15h devant la médiathèque**



F a i m d e d r o i t s

Depuis des années la France, en général et Limoges en particulier connaissent une crise du logement. Tout le monde le sait et nous, le Dédal (collectif de défense du droit au logement), nous n'avons pas cessé de le dire, c'est même la raison de notre existence. Parallèlement des gens sont à la rue, vivent dans des logements insalubres ou sont mal-logés alors que de nombreux locaux sont vacants. Les raisons de cette vacance sont multiples.

Pourquoi des locaux sont-ils vacants? Parce qu'il y a, à l'échelle d'une ville, des projets immobiliers à long terme, parce que des commerçants confisquent les étages au-dessus de leur boutique, parce qu'il y a des problèmes d'héritage et parce que la spéculation immobilière, ça existe et c'est sans doute la raison principale. Cette question n'est peut-être pas simple à résoudre. A nous de libérer notre imagination pour inventer nos propres solutions.

Parallèlement à ça, des modes de vie différents existent : sédentaire, nomade, entre les deux, collectif, avec animaux... Mais il y a aussi la question centrale qui est celle du revenu : d'une part l'accès au logement a un prix, d'autre part la précarisation, la baisse des revenus réduisent l'accès au logement. Permettre l'accès à un logement classique, à bon marché, correspondant aux besoins de chacun reste primordial pour beaucoup. Or, ça n'est pas la direction que prennent les HLM en voie de privatisation. De ce point de vue la situation ne peut que s'aggraver. Mais même dans le cas contraire, il y a aura toujours des personnes qui ne trouveraient pas de logements adaptés à leurs besoins. Et pourquoi n'existerait-il que l'alternative HLM ou pavillon et pour ceux qui en sont privés, l'hébergement d'urgence qui ne sert qu'à dormir et non à vivre? Après le (presque) droit à un revenu précaire (RMI, etc.) le droit à un hébergement ultra-précaire?!

Un logement ne sert-il qu'à dormir? Avoir un logement, au-delà d'un lieu pour dormir ça peut être un lieu de vie, convivial, d'échange, d'expérimentation échappant à la loi du marché. De ce point de vue-là aussi, il faut faire travailler son imagination. Osons parler d'un interdit : la gratuité du logement. Pour déjà rompre avec la relation aliénante et oppressante propriétaire/locataire. Ensuite pour élaborer des expériences collectives de nouveau rapport à l'habitat.

Résoudre la crise? Doit-on attendre tout des politiques, du paradis, de l'homme providentiel, du grand soir pour que tout s'arrange? Non, bien sûr. C'est à nous, ceux qui se sentent concernés, de faire bouger les choses, de créer ici et maintenant des situations qui nous permettent de vivre autrement sans attendre. Ne peut-on faire différemment, récupérer des espaces laissés sans usages pour les faire revivre?

Vides,
les sque-
lettes de
béton com-
posent le
cimetière de la
spéculation.

Aux cerveaux
bétonnants nous
opposons notre
colère festive.
Nous occupons
leurs ratés pour
prendre collecti-
vement en main
les espaces com-
mun de nos
désirs.

Exproprians
pour un jour ou
un siècle les
petits et grands
spéculateurs et
méprisons à
jamais les lois
qui les protè-
gent.

Ne les laissons
pas jouer au
monopoly avec
nos quartiers :
occupons le
béton !

**Le droit au logement pour tous et toutes
sous toutes ses formes passe entre autres par :**

la réhabilitation des espaces vacants

la création de lieux collectifs

l'arrêt des expulsions

la réquisition, l'occupation de logements vides

**Collectif DEFENSE DU DROIT AU LOGEMENT
SQUATHÉDRALE**



42 rue Porte Panet - 87000 Limoges

Permanences : mercredi 18h30/20h - DéDAL@altern.org